

## REPUBLIQUE FRANCAISE

## =====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP****Le quatre avril deux mille vingt-cinq à 18h15,**

Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 37
DATE DE LA CONVOCATION	28/03/2025
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	11/04/2025

**OBJET :****Relevé de décisions****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Olivier BUTEUX , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , Mme Nina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTROYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER , Mme Esther GONON  
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Alain BLANC, M. Fabien VALERO procuration à M. Alexandre MOUGIN, M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Christophe PIERREL procuration à Mme Charlotte KUENTZ, Mme Pimprenelle BUTZBACH procuration à Mme Esther GONON

**Absent(s) :**

Mme Chiara GENTY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Ginette MOSTACHI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

Aux termes de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal peut déléguer au Maire un certain nombre de compétences pour tout ou partie de son mandat. L'article suivant du même code précise que le Maire doit rendre compte au Conseil des décisions qu'il a prises en vertu de ses délégations.

Par délibération n° 2020\_05\_7 du 28 mai 2020, le Conseil municipal a ainsi délégué une vingtaine de ses compétences à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat.

Depuis la dernière information du Conseil municipal, Monsieur le Maire a fait usage de ses délégations dans les affaires suivantes :

### FINANCES :

#### Demandes de subventions à l'Etat ou aux Collectivités territoriales :

Date	Objet	Organisme financeur	Montant de la subvention
04/03/2025	Demande de subvention pour le projet de modernisation des puits existants de l'ancienne usine Nestlé pour l'arrosage des espaces verts - modifie et remplace la décision n° D2025_01-46	Etat - DSIL Département	Etat - DSIL : 72 000 € Département : 46 048 €
26/02/2025	DEMANDE SUBVENTION PARC A CHIENS ET ASSISE BOIS PARC GALLERON	Département	11 000 €
19/02/2025	Modifie et Remplace - Demande de subvention au Conseil Départemental - création d'un Pumptrack	ANS Région Département	ANS : 130 921,00 € Région : 50 000,00 € Département : 100 000,00 €
31/01/2025	Demande aide financière pour la poursuite de l'AMO Etude pour la rénovation et restructuration de la Médiathèque et de la Scène Nationale La Passerelle auprès de la DRAC	DRAC	2 637,50
21/01/2025	Demande de subvention pour la réhabilitation et modernisation de l'usine de potabilisation de la Ville de Gap - modifie et remplace la décision N° 2024_07_404 en date du 8 juillet 2024	DSIL AGENCE DE L'EAU DEPARTEMENT	DSIL: 440 143,18 € AGENCE DE L'EAU : 398 356 € DEPARTEMENT : 79 671 €
20/01/2025	Demandes de subvention pour le projet de	Etat DSIL	Etat DSIL :

	renovation de l'école de Puymaure	Etat Fond Vert Région SUD _ NCA Région SUD_SUD PV Plus Département	227 997,40 € Etat Fond Vert : 429 020,00 € Région SUD _ NCA : 200 000,00 € Région SUD_SUD PV Plus : 13 750,00 € Département : 459 878,18 €
17/01/2025	Demande de subvention pour le projet de construction d'un réservoir d'eau potable au hameau "Les Emeyères"	Etat DSIL	316 000 €
16/01/2025	Demandes de subvention pour le projet d'amélioration et de rénovation de l'école Paul-Emile Victor élémentaire - modifie et remplace la décision n° 2024_11_642 en date du 8 novembre 2024	Etat DSIL Etat Fond Vert Région SUD _ NCA Région SUD_SUD PV Plus Département	Etat DSIL : 179 820,92 € Etat Fond Vert : 303 740,33 € Région SUD _ NTA : 217 369,65 € Région SUD_SUD PV Plus : 17 750,00 € Département 459 878,18 €
	Demande de subvention pour l'étude de programmation pour la rénovation du centre d'oxygénation de Gap-Bayard et le développement des activités de loisirs, sportives et touristiques 4 saisons	ETAT (FNADT-CIMA) RÉGION (Espace Valléen)	ETAT (FNADT-CIMA) : 24 000 € RÉGION (Espace Valléen) : 24 000 €

#### Indemnités de sinistre reçues :

Date de la décision	Date de du sinistre	Assurance	Objet du sinistre	Montant TTC
27/1/2025	17.12.24	MAIF	Panneau endommagé Rue C Aurouzes	337.35
27/1/2025	4.1.2025	MAAF	Barrières endommagées rue j mace	1109.66
27/1/2025	1812.24	MACIF	Potelet endommagé rue Faure du serre	384.34
6/3/2025	27/7/24	MAAF	Lampadaire endommagé av J Jaures	10212.08
6/3/2025	21/9/24	MAIF	ARBRES ENDOMMAGES RUE DES SILOS	1124.22
18/3/25	26/1/25	MERELLA Thomas	Potelet endommagé rue des Charmettes	352.68€

18/3/25	23/9/24	AXA	Lampadaire endommagé rte de Briancon	3887.59
---------	---------	-----	--------------------------------------	---------

**Tarifs des services municipaux de nature non fiscale :**

**Décision du 27/02/2025 : Modification tarifs Direction des sports :** Il convient de :

- créer un tarif "clé perdue" au prix de 5,00 € pour le stade nautique de Fontreyne et le stade de glace de l'Alp'Aréna.
- rectifier le tarif de 848,95 € à la journée pour la location de la salle de musculation et le tarif à l'heure de 37,15 € pour la location de la salle de danse du stade de glace de l'Apl'Aréna.

**POPULATION :**

**Délivrances et reprises de concession funéraires :**

Vente et Renouvellement de Concessions			
Date	Concessionnaires	Durée	Prix
06/12/24	Renouvellement famille MARTIN	30 ans	1200.00 €
09/12/24	Renouvellement famille MICHEL	30 ans	151.60 €
16/12/24	Renouvellement famille GAUDIN	30 ans	1200.00 €
31/12/24	Acquisition famille PARDO	30 ans	1200.00 €
02/01/25	Acquisition famille BERARD	30 ans	1200.00 €
06/01/25	Acquisition famille DUBOIS	30 ans	1200.00 €
08/01/25	Acquisition famille FERNANA	30 ans	1200.00 €
09/01/25	Acquisition famille ALLAIS	30 ans	1200.00 €
16/01/25	Renouvellement famille COURCIER	30 ans	1200.00 €
24/01/25	Acquisition famille MARIN	30 ans	1200.00 €
03/02/25	Acquisition famille VIDAL	30 ans	1200.00 €
07/02/25	Renouvellement famille LOYNET	30 ans	2400.00 €
13/02/25	Renouvellement	30 ans	1200.00 €

	famille CHEVEAU		
18/02/25	Acquisition famille RAMBAUD	30 ans	1200.00 €
20/02/25	Renouvellement famille LAUZIER	30 ans	2400.00 €
20/02/25	Acquisition famille DUSSAIX	30 ans	1200.00 €
21/02/25	Renouvellement famille GAYDOU	30 ans	2400.00 €
21/02/25	Renouvellement famille ALLOMBERT-BLAISE	50 ans	5000.00 €
06/03/25	Renouvellement famille MAGNAN	30 ans	1200.00 €
07/03/25	Renouvellement famille TAX	30 ans	1200.00 €
12/03/25	Renouvellement famille BLANC	30 ans	1200.00 €
13/03/25	renouvellement famille PRAT	30 ans	1200.00 €

Vente et Renouvellement de cases de columbarium			
Date	Concessionnaires	Durée	Prix
11/12/24	Acquisition famille CANO-PARDO	15 ans	510.00 €
02/01/25	Acquisition famille VEGLIO	15 ans	510.00 €
16/01/25	Acquisition famille MOREAUD	15 ans	510.00 €
17/01/25	Renouvellement famille RICARD	15 ans	510.00 €
04/02/25	Acquisition famille FAVIER	15 ans	510.00 €
17/02/25	Acquisition famille COURQUIN	15 ans	510.00 €
04/03/25	Acquisition famille NORBERT	15 ans	510.00 €

### URBANISME - FONCIER :

#### **Conclusion ou révision de contrats de louage (inf. à 12 ans) :**

**Décision du 28/02/2025 :** Conclusion d'un avenant à la Convention de mise à disposition par la Commune de GAP au profit de la société EFFICIENCE aux fins de mise à disposition d'un local à

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

usage commercial sis à GAP (05000), 31, Rue du Mazel : prorogation de la durée de la mise à disposition pour la période courant du 01/02/2025 au 28/02/2025 en raison de l'allongement des travaux de la durée des travaux de démolition

**Décision du 28/02/2025 :** Conclusion d'un avenant à la Convention d'Occupation Précaire conclue entre la SCI DOMIMAZEL et la Commune de GAP aux fins d'occupation temporaire d'un local commercial sis à GAP (05000), 31, Rue du Mazel : prorogation de la durée de la mise à disposition pour la période courant du 01/02/2025 au 28/02/2025 en raison de l'allongement des travaux de la durée des travaux de démolition

**Décision du 03/02/2025 :** Occupation d'un appartement à l'école de Puymaure par M. et Mme AUDEMAR :

- durée de 1 an du 07/03/2025 au 06/03/2025
- loyer mensuelle : 500 €

**Décision du 21/02/2025 :** Conclusion d'un deuxième avenant à la Convention de mise à disposition réciproque conclue entre la Commune de GAP et l'Etat aux fins de mise à disposition réciproque d'espaces dans le cadre des travaux d'aménagement du Parking Desmichels :

- prorogation de la mise à disposition réciproque pour la période courant du 15/03/2025 au 15/05/2025.
- A compter de la date de prise d'effet de l'avenant, la Commune disposera, sur l'espace mis à disposition, du droit supplémentaire de commencer les travaux de terrassement du futur parking.

**Décision du 21/02/2025 :** Conclusion d'un avenant à la Convention de mise à disposition conclue entre Madame VANEL Nathalie et la Commune de GAP aux fins d'occupation temporaire d'une emprise de terrain sise à GAP (05000), Place du Revelly, consistant en 2 places de stationnement marquées au sein de l'assiette foncière cadastrée Section CP Numéro 17 :

• prorogation de la mise à disposition réciproque pour la période courant du 15/03/2025 au 30/06/2025.

**Décision du 21/02/2025 :** Location local 8 rue pasteur à la société FAMIGLIA :

- bail dérogatoire pour une durée de trois ans, à compter du 1er mars 2025 pour se terminer le 28 février 2028, sans aucune reconduction ;
- loyer annuel de base pendant la première période annuelle de neuf mille six cent euros

**Décision du 04/02/2025 :** Modification loyer de Madame Marie ACHIN - locataire appartement école de la Gare : Le loyer mensuel est fixé à 554,00 €.

**Décision du 21/01/2025 :** Convention d'occupation de l'atelier-relais n°1 avec le Cirque de la Lune :

- poursuite de l'occupation de l'atelier-relais n°1 du 1er mars 2025 au 28 février 2026 ;
- redevance mensuelle de 399 €.

### **: Biens préemptés :**

**Décision du 05/03/2025 :** Annulation de la préemption réalisée par la Commune, sur Déclaration d'Intention d'Aliéner, d'une propriété bâtie et terrain attenant consistant en une maison à usage

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

d'habitation dont l'assiette foncière est cadastrée Section BZ Numéro 98, située à GAP (05000) 10, Rue des Marronniers, appartenant aux Consorts BLANC-SARRET

**MARCHES PUBLICS :**

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € HT	DATE DÉCISION
Achat Papier Reprographie Blanc pour les écoles, centres culturels et sociaux de la Ville de Gap	Société INAPA France (91813 CORBEIL ESSONNES)	Seuils annuels de commande minimum de 7 000 € HT et maximum 15 000 € HT.	28/01/2025
Maintenance du logiciel d'hypervision PRYSM 2025	Société IPERION (34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS)	5 569.70 € HT.	03/02/2025
CB5.5	Société FLOWBIRD, sise 2 ter rue du Château - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	16 570 € HT.	03/02/2025
location de matériels techniques, de matériels scéniques, de personnels techniques intermittents des activités du spectacle avec la société Sonalp (05000 GAP).	Société Sonalp (05000 GAP).	8 870,5 €	03/02/2025
Modification loyer de Madame Marie ACHIN - locataire appartement école de la Gare	Madame Marie ACHIN	Le loyer mensuel est fixé à 554, 00 €. Ce montant fera l'objet d'une révision annuelle en fonction du nouvel indice de référence des loyers (IRL) correspondant au 4ème trimestre 2024, soit 144,64. Un dépôt de garantie de 575 € avait été déposé lors de l'entrée dans le logement en date du 14 février 2017.	04/02/2025
MAPA-La consultation lancée pour l'acquisition d'une Pataugeoire pour la Ville de Gap est déclarée sans suite pour motif d'intérêt général en		Sans suite pour motif d'intérêt général en raison d'offres ne répondant pas parfaitement au besoin de la collectivité, notamment en vue de l'accès autonome des tout-petits	05/02/2025

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € HT	DATE DÉCISION
raison d'offres ne répondant pas parfaitement au besoin de la collectivité, notamment en vue de l'accès autonome des tout-petits à la pataugeoire.		à la pataugeoire.	
RENOVATION DES CLOCHES ET MISE EN SECURITE EGLISE DE ROMETTE	Société Fonderie PACCARD sise 40 Route des Saintiers à SEVRIER (74320)	6 942,59 € H.T	10/02/2025
Marché passé pour l'achat d'une arche d'entrée pour la rue Carnot	Société Métallerie CHEVALLIER ZA Les Iscles 05400 LA ROCHE DES ARNAUDS	Montant global de 5 000 € HT (6000 € TTC) pour une durée de 3 mois	10/02/2025
Migration du site Internet de la Ville	Société COM6 INTERACTIVE (31140 LAUNAGUET)	5 650.00 € HT	10/02/2025
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour la réalisation d'une étude de faisabilité modernisation des puits de l'ancienne usine Nestlé avec le bureau d'étude CLAIE, 05000 GAP.	Bureau d'études CLAIE	14 025,00€ HT pour un délai de 6 mois à réception de la commande.	10/02/2025
Mise en place d'un abonnement fibre dédié FttO aux Services Techniques	Société SFR (75015 Paris)	L'abonnement mensuel est fixé à 470 € HT	19/02/2025
MISE AUX NORMES DES	Société PROQUAI	24 499,88 € H.T	11/02/2025

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € HT	DATE DÉCISION
QUAIS DE CHARGEMENT DE L'ABATTOIR DE GAP	EQUIPEMENT sise 21 rue Gustave Eiffel, Z.A. de la Verdière 1 à VELAUX (13880)		
DEPOSE ET ENLEVEMENT DES TUYAUTERIES HANGAR LACTALIS SITUEE A LA STATION D EPURATION SUR LA COMMUNE DE GAP	Société SEIGLER RECUPERATION domiciliée Les Hironnelles, Route de Châteaueux à GAP (05000)	6 666,67 €	11/02/2025
travaux de Forage pour la recherche et l'exploitation d'eau potable	Société FORASUD (13746 Vitrolles)	52 848,95€	13/02/2025
Achat de 2 aspiratrices de marque SCHMIDT pour le service du nettoyage de la Ville de Gap,	Centrale d'Achat UGAP implantée 434 Allée François Aubrun à Aix en Provence (13182)	346 931,44€	13/02/2025
Réhabilitation et modernisation de l'usine de potabilisation de la Ville de Gap	Société VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX et son groupement (05004 Gap).	1 308 103,00 €	14/02/2025
Acquisition de véhicules d'occasions pour la ville de Gap- Lot 1 Acquisition d'un fourgon benne d'occasion pour le service des Espaces Verts	Société SA FRANCE ALPES ((SAFA) 05000 Gap)	25 500 € TTC	17/02/2025
acquisition de véhicules d'occasions pour la ville de Gap- Lot 2 Acquisition d'une Fourgonnette d'occasion pour le service	SA FRANCE ALPES ((SAFA) 05000 Gap)	18 000 € TTC	17/02/2025

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € HT	DATE DÉCISION
Hygiène			
marché pour l'achat d'un godet de curage pour le service voirie de la Ville de Gap avec la société FRAMATEQ (13 845 VITROLLES).	Société FRAMATEQ (13 845 VITROLLES)	8 000 €	24/02/2025
Marché passé pour la réfection de la fontaine place alsace Lorraine	Société PMTP 05 au 70 route des Eyssagnières à Gap	7 300 €	26/02/2025
MAPA : acquisition de partitions musicales pour le Conservatoire à Rayonnement Départemental	Société LMI (13006 Marseille).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seuil minimum 2 500 € H.T. ;</li> <li>• Seuil maximum 8 000 € H.T.</li> </ul>	27/02/2025
MAPA - Marché de maîtrise d'œuvre à procédure adaptée ouverte pour la construction d'un abattoir avicole avec RD Techni Concept (05000 GAP)	RD Techni Concept (05000 GAP)	152 880,00 €	03/03/2025
Manifestation Gap Good Games 2025 - Organisation de tournois E-sport et animations jeux vidéos avec le prestataire SARL 2 LIVES	SARL 2 LIVES - Ateliers Relais - Bât 5 - Zone d'activité du Rochereau - 49330 Miré	22 950 €	03/03/2025
FOURNITURE BORNE ANTI STATIONNEMENT A SCELLER ET AMOVIBLES	Entreprise Henry, Clos de soupiron, 84141 Avignon-Montfavet cedex	7 518.10	04/03/2025
EGLISE DE ROMETTE TERRE CUITE SOL	Société EURL TECHNISOL SERVICES situé 32 Rue Georges Pouget GAP	6 027,35 €	06/03/2025

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € HT	DATE DÉCISION
	(05000),		
MAPA - marché à procédure adaptée pour la construction d'un skatepark pour la ville de Gap -	Entreprise ESA (42300 ROANNE).	644 504.38€	07/03/2025
MAPA - marché à procédure adaptée pour la construction d'un skatepark pour la ville de Gap	Société METEBELE CONSTRUCTION (05000 GAP)	285 830.13€	07/03/2025
MAPA - marché à procédure adaptée pour la construction d'un skatepark pour la ville de Ga	Entreprise Val Rhône TP (26300 Chateaufort sur Isère)	294 490,00 €	07/03/2025
marché pour le remplacement du panier, la maintenance et les essais de sécurité du camion nacelle COMILEV 7243 KW 05 du service éclairage public	Entreprise FRANCE ELEVATEUR située au 5 rue canestou zone Industrielle quintin (13 300 SALON DE PROVENCE).	7 413,72 €	07/03/2025
Solution de prise de RDV en ligne et solution de gestion de la file d'attente	Société SYNBIRO (73000 CHAMBERY)	montant annuel est fixé à 11 250.00 €	11/03/2025
acquisition mobilier pour aménagement du service élections	Société Alpes Bureautique (05000 GAP)	5 248,81 €	17/03/2025
MAPA-Marché à procédure adaptée pour la réhabilitation du groupe scolaire Paul Émile Victor	Société DÉMOLITION TECHNOLOGIE (04220 SAINTE TULLE).	16.466,60 €	19/03/2025

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € HT	DATE DÉCISION
Élémentaire à Gap pour le lot Désamiantage			
MAPA - accord-cadre à procédure adaptée ouvert pour la fourniture de produits d'entretien pour la Ville de Gap - lot n°1 : Produits d'entretien	Société ALPES DETERGENTS (04510 AIGLUN)	10 000 €	19/03/2025
MAPA - accord-cadre à procédure adaptée ouverte pour la Fourniture de Produits d'Entretien - lot n°2 : Brosserie et Petit Matériel	Société ALPES DETERGENTS (04510 AIGLUN).	6 000 €	19/03/2025
MAPA - accord-cadre à procédure adaptée ouverte pour la Fourniture de Produits d'Entretien - lot n°3 Ouate et sacs plastiques	Société ALPES DETERGENTS (04510 AIGLUN).	15 000 €	19/03/2025
MAPA - accord-cadre à procédure adaptée ouverte pour la Fourniture de Produits d'Entretien lot n°4 : Vaisselle	Société ALPES DETERGENTS 504510 AIGLUN).	1 500 €	19/03/2025

**AVENANTS :**

OPÉRATION	TITULAIRE	OBJET	DATE DÉCISION
MAPA - Modification de la grille tarifaire RIU au 01/02/2025	Régie d'Information Urbaine	Révision des tarifs applicables aux annonceurs pour l'affichage de leur communication sur supports publicitaires gérés par la Régie d'Information Urbaine, incluant l'affichage sur les full	05/02/2025

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

OPÉRATION	TITULAIRE	OBJET	DATE DÉCISION
		color	
Marché n° 220146 - Fourniture de matériel de signalisation - Lot n° 1 : panneaux de police - Titulaire : SIGNAUX GIRD SAS - Avenant n° 1	société SIGNAUX GIROD SAS	Il est conclu un avenant n° 1 à l'accord-cadre n° 2022220146 relatif à la fourniture de matériel de signalisation pour le lot n° 1 : panneaux de police conclu avec la société SIGNAUX GIROD SAS afin de modifier le seuil maximum global de la Ville dans la limite réglementaire des 10 % conformément à l'article R. 2194-8 du Code de la Commande Publique pour répondre à un besoin supplémentaire de la Collectivité	04/02/2025

### AFFAIRES JURIDIQUES :

#### Actions en justice :

Date	Objet	Prestataire	Montant
13/03/2025	Décision d'ester en justice Contentieux RH	ALPAZUR	honoraires fonction du temps passé
31/01/2025	Décision pour ester en justice Complément de rôle ASA 2023	ALPAVOCAT	honoraires fonction du temps passé
31/01/2025	Décision pour ester en justice Complément de rôle ASA 2024	ALPAVOCAT	honoraires fonction du temps passé

Le Conseil prend acte.

Le Maire



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Ginette MOSTACHI

Transmis en Préfecture le : 11 AVR 2025  
 Affiché ou publié le : 11 AVR 2025